



PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2021-2022

Dernière mise à jour, approuvée par le Conseil d'établissement
le 22 juin 2021 – Résolution *C-21-06-131*

DÉCLARATION D'INTENTION

L'école polyvalente Hyacinthe-Delorme : Un milieu sain, sécuritaire et respectueux qui assure le développement des élèves.

Notre école a la volonté de faire respecter les droits de tous et d'offrir un climat qui favorise le développement personnel, social et scolaire de chacun et chacune. À la polyvalente Hyacinthe-Delorme, nous croyons que tous devraient pouvoir évoluer dans le respect et en sécurité.

Définition :

- Conflit:** « Un conflit est une confrontation entre deux personnes qui ne partagent pas le même point de vue. Les deux cherchent à gagner et leur discussion est vive avec des arguments pour amener l'autre à partager son point de vue. Le rapport est égalitaire puisqu'aucun des deux ne tente de prendre le pouvoir sur l'autre. Il n'en résulte aucune victime puisqu'il n'y a pas d'agression, même si les deux peuvent se sentir perdants. » Violence entre enfants, casse-tête pour les parents, Diane Prud'homme, les éditions du remue-ménage 2008, p. 44
- Intimidation :** « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » Loi 56, art. 2.3
- Violence :** « Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer. » Loi 56, art. 2.3

<p><u>Analyse de la situation</u></p>	<p><u>Portrait actuel de l'école :</u></p> <p>La tendance à l'équilibre du nombre d'élèves des 6 secteurs composant la Polyvalente Hyacinthe-Delorme semble se maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Secondaire 1 : 14 groupes pour un total de 327 élèves- Secondaire 2 : 14 groupes pour un total de 347 élèves- Secondaire 3 : 12 groupes pour un total de 355 élèves- Secondaire 4 : 12 groupes pour un total de 303 élèves- Secondaire 5 : 10 groupes pour un total de 253 élèves- Adaptation scolaire : 28 groupes pour un total de 328 élèves <p>À la fin de l'an 2020-2021 la polyvalente Hyacinthe-Delorme comptait près de 1913 élèves répartis sur 90 groupes, tant au secteur régulier qu'en adaptation scolaire.</p> <p>Nous sommes à même d'accueillir des élèves ayant des besoins particuliers correspondant à l'enseignement en classe :</p> <ul style="list-style-type: none">- De cheminement continu (CC)- De communication (CC/COM)- D'enseignement structuré individualisé (CC/ESI)- De formation préparatoire au travail (FPT) ainsi que formation préparatoire au travail adaptée- D'enseignement structuré individualisé et de formation réparatoire au travail (FPT/ESI) (FPT/COM)- De formation de métiers semi-spécialisés (FMS) <p>Le soutien d'un éducateur spécialisé est également offert aux élèves TSA et dysphasiques ayant la capacité d'intégrer le secteur général.</p> <p>Notre accueil s'étend jusqu'au service d'intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS) que nous offrons pour les élèves issus de l'immigration au secondaire. Ce service couvre tout le territoire du Centre services scolaire de Saint-Hyacinthe.</p> <p>La polyvalente Hyacinthe-Delorme est également le point de service pour l'intégration de jeunes en provenance des Centres Jeunesse.</p>
--	---

PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2021-2022

La nature et l'ampleur des besoins ont nécessité des adaptations notables. Un nouveau service a été offert en formation des métiers spécialisés (FMS). L'environnement physique a également été adapté afin de permettre à la PHD d'augmenter sa capacité d'accueil. L'ajout de 6 modules externes rattachés à l'immeuble principal a permis d'offrir un nombre considérable de nouvelles places. Il est prévu que des ajouts supplémentaires soient fait l'an prochain. La croissance de la demande et le manque de place justifiant la mesure temporaire exceptionnelle.

Force est de constater que nos services offerts se maintiendront pour l'an 2021-2022 et qu'à ceux-ci s'en ajouteront de nouveaux.

Nos observations :

Les circonstances particulières de l'année qui vient de se terminer ne nous aurons pas permis de poursuivre la formation de notre personnel en lien avec l'Intervention Thérapeutique lors de Conduites Agressives (ITCA). Les signalements liés aux agressions physiques sont toutefois nettement en baisse. La distanciation physique pouvant être considérée comme un facteur préventif important. Notre intention est de relancer le déploiement de cette formation puisque la sécurité de notre personnel et de nos élèves demeure une priorité.

Le travail que nous avons fait dans les dernières années afin de nous assurer que les membres du personnel, les parents ainsi que les élèves soient à même de bien distinguer les situations de violence, d'intimidation et de conflit avait porté ses fruits. L'amélioration de la justesse d'évaluation dans l'identification des signalements reçus (conflits/violence/intimidation) ainsi que de l'encadrement mis en place, est toujours d'actualité. Le mouvement annuel d'une partie du personnel nous incite fortement à considérer l'importance du maintien de formations, d'ateliers et de capsules d'informations afin de nous assurer de la préservation de cette capacité à faire ces distinctions. Elle est l'essence même de ce qui guide le choix des interventions à préconiser.

Le traitement accordé aux événements d'intimidation et de violence doit s'exécuter avec discernement et précision. Les techniciens en éducation spécialisée continuent de départager les situations de conflits de celles de l'intimidation.

Les relations harmonieuses font partie de la réalité de la grande majorité des élèves et du personnel de la PHD. Le climat quotidien vécu à l'école est en synchronicité avec les statistiques positives quant au sentiment de sécurité.

Notre protocole d'intervention a été remanié en 2018-2019. À la suite de ce remaniement, certains ajouts importants ont été faits chaque année. Entre autres, nous avons enrichi la section des interventions faites auprès des victimes ainsi que celle du support offert aux parents des acteurs concernés dans une situation de violence ou d'intimidation. Les ateliers formateurs sur l'intimidation ont permis une meilleure connaissance de la problématique et un ajustement pertinent des interventions liées à celle-ci. La clarification du rôle de chaque intervenant dans la prise en charge d'une situation d'intimidation ou de violence s'est révélée être un moyen favorable ayant contribué à l'amélioration de qualité des interventions. Le signalement des situations pouvant se rapporter de près ou de loin à de l'intimidation se fait maintenant de manière spontanée de la part du personnel enseignant. Cette situation ne semble toutefois pas évidente aux yeux de nos élèves.

L'intervention particulière reliée aux actes de cyberintimidation a également été maintenue. Nous sommes associés avec la Sureté du Québec afin d'appliquer la nouvelle ligne directrice d'intervention liée à ces dimensions : l'exploitation et l'autoexploitation sexuelle. Cette année nous avons formé nos intervenants support et secteur (PNE, TES, direction-adjointes) en lien avec la prise en charge des situations sextage. Le projet Sexto est un partenariat entre les écoles, les corps policiers et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). L'application de ce projet nous permet de prévenir ce phénomène grandissant de l'autoexploitation juvénile et de sensibiliser nos élèves aux répercussions importantes qu'il peut occasionner. Un total de 19 membres de notre personnel est détenteur des badges officiels d'accréditation du Projet Sexto.

L'adresse sosphd@cssh.qc.ca qui a été relancée l'an dernier par le biais de diverses publicités (courriels d'informations, affiches publicitaires sur la page FB de l'école, etc.) a connu une légère augmentation d'utilisation à l'automne pour ensuite rester inutilisée pour le reste de l'année. Encore une fois ce sont des parents qui en ont principalement fait l'utilisation. En cours d'année, pour des raisons administratives, cette adresse a été modifiée par celle-ci : sosphd@cssh.gouv.qc.ca.

Bien que l'adresse soit encore peu utilisée, nous considérons que la poursuite de sa promotion est nécessaire. Il nous paraît important d'ouvrir le plus grand nombre de canaux permettant de dénoncer.

Nous constatons une nette amélioration de l'intensité, l'étendue et la fréquence des actes de violence. Nous avons répertorié deux événements pendant lesquels l'atteinte à la sécurité physique d'un élève a été sérieusement compromise alors que nous avions, l'an dernier, déploré 5 événements similaires.

PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2021-2022

Sentiment de sécurité :

Le contexte actuel d'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie, nous a contraint à ajuster notre encadrement ainsi que les modalités de surveillance. Une restructuration a été nécessaire afin d'assurer la sécurité de nos élèves. L'évolution rapide de la situation nous a contraint à effectuer de fréquentes adaptations. Pour ce faire, nous avons été dans l'obligation de faire une réévaluation régulière des besoins du milieu et des élèves. Une augmentation notable du nombre de surveillants dans l'école et des modifications temporaires de tâches pour certains membres du personnel, auront favorisé le maintien du sentiment de sécurité de nos élèves.

Malgré le grand nombre d'élèves à l'école, la structure d'encadrement fait en sorte que les élèves se sentent en sécurité de façon générale (la cote de sentiment de sécurité lors du sondage a légèrement augmenté entre 2009 et 2013). En 2015-16, les données du sondage nous démontrent que de façon générale les élèves se sentent en sécurité dans une proportion de 84 %. Cependant, un certain pourcentage d'élèves (6%) nous mentionne ne jamais se sentir en sécurité. En 2018-2019, le sondage démontrait que 88 % des élèves partageaient un sentiment de sécurité à la PHD. En 2019-2020 nous avons pu observer une légère diminution du sentiment de sécurité. Cette année nous constatons une légère augmentation du sentiment de sécurité. La tendance correspondant à la moyenne de variation des dernières années.

À la question : « Te sens-tu en sécurité à l'école? », l'échantillon a répondu

Lieu	Fréquence	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Variation% (2 dernières années)	Nbr d'élèves représentés par la variation*
PHD	Jamais	7%	5,9%	3,1%	5,4%	4,4%	1% ↓	19,2
	Parfois	13%	9,8%	9,3%	11,8%	10,7%	1,1% ↓	21,1
	Souvent Toujours	79%	84%	88%	83%	85%	2% ↑	38,4

* Le nombre d'élèves signifie la proportion calculée en fonction de la population totale du lieu.

<p><u>Mesures de prévention</u></p>	<p><u>Surveillance à l'école :</u></p> <p>Nous considérons que la surveillance des élèves est une mesure importante pour diminuer la violence et l'intimidation. En plus de la surveillance des enseignants à différents moments de la journée, l'école peut compter sur une équipe de 3 surveillants permanents, présents de 8 h à 16 h 15. Parmi les mesures déployées afin de respecter les normes sanitaires en vigueur, un nombre important de surveillants est venu s'ajouter à l'équipe habituellement en place. Des changements, tels que l'obligation de dîner en classe avec son groupe-bulle ou de sortir à l'extérieur de l'école, la suspension temporaire de l'accès à l'aire de repas de la cafétéria ainsi que du carrefour, le retrait du déroulement d'activités-midi à l'école ainsi que l'absence d'attribution de casiers personnels, ont permis de réduire le nombre d'élèves concentré en un seul et même endroit lors de la période du dîner.</p> <p>Répartition de la surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le matin (8h15 à 8h50) : 3 surveillants réguliers + 3 surveillants à temps partiel + 2 (liés à la covid-19)<ul style="list-style-type: none">o 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)o 1 surveillant à chacune des trois entrées principales de l'école (entrées 2-3-4)o 4 surveillants volants dans les aires communes et pouvant se déplacer là où se trouve le besoin (corridors, coin fumeurs, etc.)- En cours de journée (10h00 à 14h30) : 3 surveillants à temps partiel (liés à la covid-19)<ul style="list-style-type: none">o 2 surveillants dans les corridors des blocs A du rez-de-chaussée et de l'étage.o 1 surveillant volant dans les aires communes, pouvant se déplacer où se trouve le besoin (corridors, coin fumeurs, etc.)- Le midi 11h45 à 13h00 : 3 surveillants réguliers + 10 surveillants à temps partiel + 3 (liés à la covid-19)<ul style="list-style-type: none">o 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)o 1 surveillant à la guérite (circulation automobile, stationnement, bicyclette, cyclomoteurs, etc.)o 2 surveillants dans les corridors des blocs A du rez-de-chaussée et de l'étage.o 1 surveillant à chacune des entrées principales de l'école, à l'intérieur (entrées 2-3-4)o 1 surveillant à chacune des sorties principales de l'école, à l'extérieur (sorties 2-3-4)o 3 surveillants à la cafétériao 3 surveillants volants dans les aires communes et pouvant se déplacer là où se trouve le besoin (casiers, corridors, coin fumeurs, etc.)- Aux récréations du matin et de l'après-midi (10h15 à 10h30) (14h15 à 14h30) : 3 surveillants réguliers<ul style="list-style-type: none">o 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)o 1 surveillant volant dans les aires communeso 1 surveillant au coin fumeurs- Le soir : 2 surveillants réguliers, 3 surveillants à temps partiel (15h15 à 16h15)<ul style="list-style-type: none">o 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination) + aires communes (16h15 à 17h00)o 1 surveillant à l'entrée 1o 1 surveillant à chacune des entrées principales de l'école (entrées 2-3-4)
--	--

Nos principales réalisations :

Pour les élèves

· Activités d'accueil

- Maintien de la sortie hâtive pour les élèves de 1^{re} secondaire pour éviter la proximité;
- Maintien de la sortie hâtive à la fin de la 2^e et de la 4^e période, en alternance sur les deux étages, pour éviter la proximité;
- Maintien de la structure sécurisante au passage primaire-secondaire, accueil et adaptation réservée aux élèves de 1^{re} secondaire et d'adaptation scolaire;
- Maintien de la structure d'accueil des nouveaux élèves par le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire (SASEC) au régulier/par l'équipe multidisciplinaire en adaptation scolaire/ par l'équipe ILSS pour les nouveaux arrivants;

· Interventions universelles pour les élèves

- Éducation et prévention des comportements lié à la violence et à l'intimidation;
- Conception par les élèves du volet arts visuels, en collaboration avec l'intervenante en toxicomanie, de napperon enseignant des bases de la communication gestuelle;
- Diffusion d'une vidéo sur le protocole d'intervention lors d'un confinement barricadé;
- Présence significative des policiers intervenants en milieu scolaire pour des fins de rencontres préventives et de gestion de dossiers (PIMS);
- Reconduite du partenariat associé au programme Mama Mia (prévention des fugues, de l'exploitation sexuelle et de l'autoexploitation);
- Déploiement d'activités de prévention et de conférences dans la mesure du possible. Il est à noter que les restrictions imposées par le gouvernement en lien avec le COVID nous ont malheureusement obligés à suspendre le déroulement prévu de plusieurs activités pour l'année en cours.
- Préparation du déploiement du projet de Soutien au Comportement Positif (SCP) qui se fera sur 3 ans :
 - Création d'un comité SCP travaillant sur l'identification des valeurs et des attentes de l'établissement;
 - ✓ Travailler efficacement (document comités)
 - ✓ Création de la matrice des comportements et de plans leçons afin de permettre l'enseignement des attentes comportementales;
 - ✓ Élaboration et description du système pour encourager les comportements positifs (système de renforcements)
 - ✓ Création d'un système pour adresser les écarts de conduite;
 - ✓ Création d'affiches;
 - ✓ Calendrier de mise en œuvre des leçons;
 - ✓ Définition et classification des comportements;
 - ✓ Arbre décisionnel;
 - ✓ Rapport d'incident (billets de communication);
 - ✓ Description du système pour gérer les écarts de conduite;

PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2021-2022

	<ul style="list-style-type: none">✓ Plan d'action;✓ Guide pour le personnel;✓ Guide pour les suppléants;✓ Information pour les parents; <ul style="list-style-type: none">• Interventions ciblées pour les élèves<ul style="list-style-type: none">○ Maintien de l'application du protocole d'intervention lors d'événements de conflits, de violence et d'intimidation;○ Rencontres individualisées par les policiers de la SQ (PIMS) des victimes et des auteurs d'intimidation;○ Rencontres de médiation ou de résolutions de conflits;○ Rencontres individuelles par un PNE pour une problématique ciblée (habilités sociales, comportements agressifs, etc.).○ Possibilité de signaler de manière anonyme ou confidentielle les situations de violence et d'intimidation par le biais du courriel école (sosphd@cssh.qc.ca) ou de billets laissés sous la porte des TES.• Encadrement/surveillance<ul style="list-style-type: none">○ Maintien de la présence des TES dans les pauses en adaptation scolaire;○ Maintien de la surveillance aux autobus;○ Maintien de l'affectation de TES par secteur (annuel);○ Maintien de l'affectation d'une TES école au secteur général○ Ajout de 2 TES secteur en adaptation scolaire;○ Ajout d'un PNE (psychoéducation) en adaptation scolaire;○ Maintien de la surveillance particulière à l'entrée 4 auprès de la clientèle ILSS;○ Attribution des tâches de surveillance aux enseignants de l'école (annuel);○ Sensibilisation du personnel à l'importance de la surveillance sécuritaire (annuel);○ Étroit travail de communication entre l'école et le transport scolaire;○ Application du mode de vie de l'agenda, identification des comportements positifs attendus et de leur raison d'être.• Pour le personnel<ul style="list-style-type: none">○ Présentation des résultats statistiques du sentiment de sécurité en assemblée générale et au conseil d'établissement (annuelle);○ Accueil, rencontre et soutien aux nouveaux membres du personnel par la direction adjointe et par l'équipe ILSS;○ Support aux enseignants qui vivent des difficultés par les directions adjointes et les enseignants ressources (référence aux différents services d'aide au besoin);○ Consolidation de la formation aux surveillants d'élèves (conflits/intimidation, technique de l'appel direct et notion d'autorité);○ Poursuite de la formation sur le nouveau protocole d'intervention pour les TES (incluant le SPI), la direction, les PNE et les surveillants;○ Formation et accréditation des PNE, TES et directions (Programme Sexto);○ Élaboration d'une politique interne liée au Sextage;○ Consolidation des ateliers « Missions technologiques » qui seront présentés l'an prochain dans le secteur 2;○ Formation des TES secteurs en éducation à la sexualité (ateliers préventifs).
--	---

Impacts positifs sur les élèves :

- Augmentation du sentiment de sécurité attribuable à :
 - La présence de nombreux adultes dans les aires communes;
 - La distanciation sociale;
 - Connaissance du protocole d'intervention par les élèves, et ce même dans le cyberespace, qui permet de distinguer un conflit de l'intimidation;
 - L'implication des élèves dans l'application du processus de résolution de conflit;
 - Connaissance des espaces de divulgation et des ressources disponibles;
- En adaptation scolaire, la présence de TES lors du dîner diminue les interventions en début de périodes durant l'après-midi ce qui contribue à une image positive;
- Les apprentissages se font dans un environnement sain et sécuritaire ce qui favorise la diminution le niveau de stress et l'augmentation du sentiment de bien-être et d'énergie;

Impacts positifs pour les parents :

- Rapport de travail étroit entre les TES secteur et les direction-adjointes, qui rassure les parents en leur permettant un accès rapide et efficace à une personne-ressource désignée;
- Maintien de la collaboration parent/école;
- Maintien de la collaboration des parents pour la gestion du cyberespace de leur enfant;
- Accès à de l'information par un contact direct ou téléphonique avec l'intervenant responsable de la prise en charge de l'intervention amorcée auprès de leur adolescent.

Impacts positifs pour le personnel :

- Compréhension et considération de ce qu'est un conflit vs de l'intimidation;
- Arrimage des interventions intersectorielles et inter-écoles;
- Formation des surveillants sur le protocole d'intervention et les situations de conflits augmente leur sentiment d'efficacité;
- Concertation entre les TES, les PNE, les surveillants et la direction permet un arrimage des pratiques;
- Développement de l'approche positive des comportements attendus (SCP) qui a un effet positif sur le climat en général;
- Mobilisation grandissante du personnel relative à l'importance d'intervenir de manière précoce afin de prévenir les comportements agressifs.

Impacts positifs avec la communauté :

- Sollicitation et collaboration des policiers en milieu scolaire pour engager les parents;
- Partenariat poursuivi avec la Maison de la famille par l'agent de liaison scolaire interculturel;
- Partenariat poursuivi avec les responsables du Projet Mama Mia.

<p><u>Protocole d'intervention</u></p>	<p>Le protocole d'intervention de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme est un outil d'analyse et d'évaluation qui permet à l'intervenant de bien cerner la situation. Il s'agit d'un guide pour faciliter la cueillette de données judicieuse, la prise de notes continue, le suivi rigoureux des interventions. Voici la composition du protocole :</p> <p>POCHETTE AVANT Guide pratique pour soutenir l'intervention spécifique dans les cas d'intimidation et de violence Brochure PHD « Faire un signalement à la DPJ C'EST DÉJÀ PROTÉGER UN ENFANT » Brochure « STOP l'intimidation » pour les parents Brochure « Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique »</p> <p>AIDE MÉMOIRE POUR LA DIRECTION</p> <p>CUEILLETTE D'INFORMATION</p> <p>TABLEAU DE DIFFÉRENCIATION DU CONFLIT ET DE L'INTIMIDATION Différencier la moquerie de l'intimidation Réflexion sur la moquerie</p> <p>SUPPORT À LA RÉOLUTION DE CONFLITS</p> <p>ONGLET 1 : <u>Protocole d'intervention auprès de l'auteur</u> Premier manquement Deuxième manquement Troisième manquement Quatrième manquement</p>
--	--

ONGLET 2 :

Intervention auprès de la victime

Entrevue avec la victime

Intervention auprès de la victime sur les réseaux sociaux (ABC)

Intervention auprès des parents de la victime (ABC)

ONGLET 3 :

Réflexion geste de violence ou d'intimidation

ONGLET 4 :

Grille de réflexion sur la gravité

Échelle de gradation des agressions

Évaluer le risque de récurrence

ONGLET 5 :

Banque de conséquences logiques et éducatives

ONGLET 6 :

Canevas d'entretien pour communiquer avec les parents

ONGLET 7 :

Outils pour identifier les éléments à travailler avec les élèves impliqués.

ONGLET 8 :

Fiche-conseil « Développer l'empathie chez les enfants et les adolescents »

Fiche-conseil « Que faire si quelqu'un est méchant envers moi en ligne »

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

La cybercriminalité et nos PIMS (Policiers intervenants en milieu scolaire)

Politique 205, CSSH

Vous trouverez à l'annexe 1 les différentes composantes du protocole.

<p><u>Perspectives pour 2021-2022</u></p>	<ul style="list-style-type: none">· Former les TES et les nouveaux membres du personnel éducateur et les PNE de l'école au protocole d'intervention en violence et intimidation ainsi qu'à l'utilisation de la plateforme SPI;· Former le personnel en « Intervention thérapeutique lors de conduites agressives » (ITCA), incluant les directions, les PNE et les TES;· Promouvoir l'adresse « sosphd@cssh.gouv.qc.ca » pour dénoncer de façon anonyme les situations de violence et/ou d'intimidation;· Développer l'orientation d'intervention souhaitée en ce qui a trait aux témoins d'intimidation ainsi que la collaboration avec les parents dans le protocole d'intervention;· Maintenir l'accessibilité aux billets de signalements se trouvant sur les portes des TES permettant une réactivité efficace d'intervention;· Afficher quotidiennement sur les portes des TES leur horaire de travail afin d'éclairer les élèves concernant leurs disponibilités.· Promouvoir le civisme par la poursuite le déploiement du projet GBS et des messages à l'audiovox le matin.· Valoriser et encourager la divulgation et l'entraide entre les élèves;· Promouvoir le mode de vie de l'école;· Présentation et application des étapes de l'an 1 du projet de Soutien au Comportement Positif (SCP) dans l'école incluant :<ul style="list-style-type: none">○ Maintien du comité SCP soutenant les valeurs et des attentes de l'établissement;○ Présentation de la matrice des comportements et des plans leçons afin de permettre l'enseignement des attentes comportementales;○ Enseignement aux élèves par les enseignants des plans de leçons;○ Formation du personnel enseignant/TES/PNE sur la gestion de classe;○ Formation du personnel de surveillance sur l'intervention positive;○ Utilisation par le personnel du système de renforcements élaboré par le comité SCP;○ Présentation du système pour adresser les écarts de conduite;○ Utilisation du système pour adresser les écarts de conduite;○ Compilation et analyse des données de l'an 1.· Valoriser la présence des enseignants dans le couloir, aux portes des classes, au début de chaque cours;· Maintenir l'augmentation de la présence de TES durant les transitions et ajouter des présences ponctuelles le matin;· Encourager les élèves à divulguer les gestes de violence et d'intimidation;· Valoriser l'utilisation d'un vocabulaire approprié : conflit vs intimidation, travailler les stratégies de prise en charge des conflits.· Valoriser les initiatives liées au développement du sentiment d'appartenance;
--	---

PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2021-2022

- Promouvoir le mode de vie de l'agenda en fonction des comportements positifs attendus, de la civilité (active ton GBS) et des valeurs du projet éducatif : **Engagement, Respect, Ouverture**;
- Développer une programmation d'activités et de conférences valorisant les comportements positifs attendus;
- Étaler les activités de prévention à des moments stratégiques durant l'année;
- Sorties hâtives (5 minutes) à la fin de la deuxième et de la quatrième période, en alternance sur les deux étages, pour éviter les bousculades.
- Développer le protocole d'intervention en un outil informatique d'évaluation et d'analyse disponible pour tous les intervenants, les élèves et les parents;
- Déployer l'animation des ateliers liés au Projet Sexto « Mission technologique » concernant le sextage en deuxième secondaire.
- Maintenir un poste de TES « école » et de prise en charge du dossier violence et intimidation à l'échelle de l'établissement;
- Augmenter le nombre d'heures des postes de TES « secteurs » en adaptation scolaire et au secteur régulier
- Ajouter deux nouveaux postes de TES en adaptation scolaire ainsi qu'un poste en travail social.
- Optimiser les lieux d'affichage des ressources d'aide disponible dans l'école (cibler les lieux fréquentés par les élèves).
- Apprivoiser et utiliser le Programme SEXTOS conjointement avec la SQ.
- Fusionner certains comités au comité SCP afin de rendre le travail plus efficient.
- Faire connaissance (diffuser de l'information sur les diverses cultures présentes dans la PHD).

Annexe 1 : Le protocole d'intervention de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme 2018-2019

Annexe 2 : Politique interne sextage